



ASSOCIATION BRETONNE DES AMIS DE SAINT JACQUES DE

COMPOSTELLE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

du 12 mars 2022



Première partie : L'assemblée générale ordinaire de l'association bretonne des amis de Saint Jacques de Compostelle s'est tenue le samedi 12 mars 2022 dans la salle La Maillette, Rue des Vénètes à LOCMINE (Morbihan).

La journée était organisée par la délégation du Morbihan
L'invitation avait été envoyée aux adhérents le 11 février 2022.

Les adhérents ont été accueillis à partir de 8h30 et ont été invités à émarger la liste de présence et valider les pouvoirs.

Ils ont ensuite rejoint la salle en assemblée plénière où le président Jean Marc FERRAND les a accueillis en ces termes :

Bonjour à tous et merci d'être venus aussi nombreux,

Je voudrais tout d'abord accueillir nos invités qui nous font l'honneur de venir assister à notre assemblée Générale

- *Monsieur Grégoire Super Maire de Locminé, à qui je vais laisser la parole dans quelques instants pour qu'il nous présente sa commune.*
- *Monsieur Pierre Guegan conseiller départemental,*
- *Monsieur Philippe Dionnet, Trésorier de la Fédération Française des Associations des Chemins de Saint Jacques de Compostelle,*
- *Madame Béatrice Bordeau représentant Les Chemins du Mont Saint Michel et Compostelle Mayenne*
- *Monsieur Luc Bioret, représentant les Haltes Pèlerines et Via Ligeria*
- *Monsieur Jacques Henry, Président l'Association des Amis de Saint Jacques en Anjou*
- *Révérénd père Blot en charge du Patrimoine dans le diocèse de Rennes*

Se sont excusés : l'association Mon TroBreizh, l'association vendéenne des pèlerins de Saint Jacques, FFRando Morbihan, Bretagne Galice,

Suite au décès de son vice président Albert Tosoni-Pittoni, la Société Française des Amis de St Jacques de Compostelle n'a pu être représentée.

Il remercie Yvon Boëlle pour la présentation des photos exposées dans le hall d'entrée de la salle.

Monsieur le Maire, je vous laisse la parole.

Monsieur Grégoire Super, maire de Locminé, a souhaité la bienvenue à l'assemblée et a présenté à l'assistance sa commune : son histoire, sa vie culturelle et socio-économique.

Monsieur Pierre Guegan, élu du Conseil Départemental, rappelle les actions du département au profit des sentiers de randonnées et notamment celles concernant les chemins jacquaires.

Catherine Le Brun, secrétaire générale, fait le décompte des présents et représentés

Elle a fait procéder au comptage des émargements par les assesseurs :

- Michèle RUSSON Josiane THOMAS pour les Côtes d'Armor
- Marie-Annick CORRE, Bernard Le MOIGNE et Jean-Michel ACQUITER pour le Finistère,
- Jacqueline et Jacques HISOPE pour l'Ille-et-Vilaine,
- Béatrice DEFONTAINE, Mona LAURENS pour la Loire-Atlantique.
- Marie Claire FOUTEL, Jean Luc DANET, Laurent BORDET pour le Morbihan.

IL a été indiqué à l'assemblée que 186 adhérents étaient présents et 250 adhérents s'étaient faits représenter par un pouvoir dûment validé. Le nombre de présents et représentés était de 436. le quorum (article 11 des statuts) étant de 410, les adhérents 2021 étant au nombre de 1642, l'assemblée générale pouvait donc valablement se dérouler.

Le quorum est atteint, je déclare ouverte l'Assemblée Générale 2022 de l'association bretonne des Amis de Saint Jacques de Compostelle.

Le Président Jean Marc Ferrand a présenté à l'assemblée son rapport moral

Quel plaisir de nous retrouver ensemble depuis la dernière assemblée qui se tenait à Fouesnant en 2019. La pandémie nous a contraint à reporter l'AG 2020 et proposer une assemblée virtuelle et à distance l'an passé. Les équipes morbihannaises de notre association, frustrées de deux années de préparatifs reportés, sont à féliciter pour leur engagement et leur ténacité. Il en est de même pour les prestataires, la mairie, les équipes techniques, le traiteur qui ont su patienter et nous apporter aujourd'hui une prestation de qualité.

Avant de commencer le rapport moral, je voudrais que nous rendions hommage à un disparu qui a marqué, de par son engagement et son dynamisme, les activités du chœur jacquaire de notre association ; j'ai nommé Etienne Vagne, il nous a quitté fin 2021. Il fut en outre longtemps membre du conseil d'administration où il s'est toujours exprimé avec vigueur et conviction. Il fut le grand VRP des chants jacquaires de notre chœur notamment par le biais de la promotion de ses disques.

La période que nous venons de traverser nous a quelque peu éloignés depuis deux ans de cette convivialité, de ces rencontres, de ces forts moments de partages dans nos réunions, dans les permanences épisodiques ou lors des événements jacquaires. Je veux ici vous dire tout le plaisir que j'ai à vous retrouver et remercier tous celles et tous ceux qui œuvrent dans l'ombre de nos permanences pour vous apporter conseils et informations. Je veux adjoindre à ces remerciements toute l'équipe du conseil d'administration et les membres des commissions qui ont su poursuivre leurs travaux lors de visioconférences. Le chemin a su nous attendre.

L'an dernier, nous avons dû vous proposer une assemblée générale dématérialisée avec un vote à distance.

Je voudrais associer à cette période que nous venons de traverser et aux travaux qu'il a pu mener avec détermination et disponibilité, celui qui m'a transmis le bourdon au mois de mars dernier. Cumulant les fonctions de webmaster, du traitement informatique de nos activités et de son site internet avec ses fonctions de Président, je veux ici remercier chaleureusement Christian Hardy pour cette passation qu'il n'a pas pu vivre l'an dernier avec vous. Il vous transmet ses amicales salutations. Je lui retourne en notre nom tout ce que nous pouvons proposer de meilleur pour lui et son épouse Marylène.

Plus de 25ans après sa création, notre association est toujours en mouvement et elle est entreprenante. L'Association Bretonne compte 1642 adhérents en 2021, le même nombre que l'année précédente. Nous sommes 436 présents ou représentés ce matin pour notre assemblée générale. Voilà un beau signe de vitalité. Notre association est impliquée et volontaire et je détaillerai plus avant dans le rapport d'activité nos principales réalisations et les projets futurs.

Ainsi, grâce à vous, malgré une situation sanitaire délicate, nous avons pu conseiller les futurs pèlerins, baliser les chemins bretons, organiser les sorties et effectuer nos recherches sur le patrimoine jacquaire.

La décroissance de nos effectifs d'adhérents d'environ 20 % en 2020 provient de ces deux années passées dans la crainte et la gestion de la pandémie. Deux années de pause ou le printemps à venir va réveiller cet attrait constant et en progression pour la pérégrination sur les chemins de Compostelle. C'est un phénomène de société, un besoin de retrouver la foi dans l'autre, un besoin de mettre ses pas dans ceux de nos prédécesseurs vers le sanctuaire de l'apôtre.

Nous constatons toutefois chaque année un taux important de non renouvellement d'adhésions de l'ordre de 30 %, ce qui démontre qu'un tiers de nos adhérents ne renouvelle pas son adhésion. Achat opportuniste de crédencial, faire un chemin et revenir à une autre activité, c'est possible. Je voudrais rappeler qu'adhérer à notre association c'est aussi rendre service aux futurs pèlerins, permettre d'apporter une continuité et une qualité de prestations. Aussi soyez remercié pour votre soutien et votre

renouvellement pour cette nouvelle année. Il y aura toujours, et vous le verrez dans le rapport d'activité, des actions nouvelles proposées pour intéresser les nouveaux adhérents.

Avant la pandémie, nous constatons un intérêt croissant pour les chemins bretons. Des estimations, toujours difficile à maîtriser, montrent un accroissement de plus de 30 % du nombre de pèlerins partis de Bretagne en 2018.

Nous ne sommes plus dans un monde de défricheurs. Tout n'est plus à construire, il faut entretenir la flamme et le chemin, il faut faire vivre. Dans notre monde hyperconnecté et surinformé où chaque matin il faut quelque chose de nouveau, comment nous renouveler ? Comment éviter que nous donnions l'impression d'être attentistes, de rabâcher, de rester centré sur nous-mêmes ?

C'est pour cela que je voudrais tout d'abord rappeler ce qui fondamentalement marque l'identité de notre association :

Notre association est jacquaire. Nous sommes ici parce que nous avons fait, nous faisons, nous allons faire le pèlerinage à Saint-Jacques. Notre première identité est donc d'être pèlerin de Saint-Jacques et l'objectif majeur de notre association est d'aider d'autres pèlerins à se mettre en chemin. Il nous faut absolument préserver ce caractère et continuer cette mission qui nous est allouée.

Nous devons rester vigilants à ce que nos chemins de pèlerins ne deviennent pas uniquement des chemins de randonneurs. Des signes montrent que nos chemins avec leurs hébergements garantis attirent des randonneurs itinérants pas tellement pèlerins. Je sais bien que l'on commence randonneur et que l'on finit pèlerin et qu'il ne faut pas opposer, mais enfin soyons vigilants,

Notre seconde identité est bretonne. C'est une identité forte qui nous rassemble. C'est dans l'action coordonnée des 5 départements de la Bretagne historique que nous ferons connaître notre association bretonne et sa visibilité à travers le monde jacquaire et à l'extérieur.

Enfin, nous sommes a-confessionnel, c'est à dire que nous accueillons toute personne, quelles que soient ses convictions religieuses, ses opinions politiques, ses motivations pèlerines. C'est dans l'ADN de notre association. Mais, nos prédécesseurs du Moyen-Âge ne portaient pas sur le chemin pour y faire du sport ou pour admirer les paysages ? C'était une démarche de foi, de pénitence qui les guidaient. Le chemin ne sera donc jamais neutre. Il passe devant églises, chapelles, calvaire, statues, vitraux ; les marques de cette foi. La force de notre association depuis sa création a été de savoir accueillir tous les pèlerins, d'être dans la réalité du monde d'aujourd'hui et dans l'acceptation des diverses motivations à se lancer dans l'aventure du chemin de Saint-Jacques.

Il est essentiel que nous maintenions ces valeurs qui sont celles du chemin : tolérance, partage, entraide, convivialité, respect mutuel, humilité.

Fort de ces fondamentaux, nous devons en priorité nous centrer sur les missions que nous nous sommes fixées à travers nos statuts et leur modernisation validée ce matin. Nous devons en priorité faire évoluer sans cesse notre organisation, nos méthodes, nos outils, pour atteindre ces objectifs tout en préservant les forces des bénévoles que nous sommes.

Ouverte le 31 décembre 2020, à Saint-Jacques-de-Compostelle, lors de la cérémonie solennelle, la Porte Sainte qui symbolise l'entrée dans l'année sainte, le restera également vous le savez en 2022. Cette année sainte attendue depuis 11 ans a été prolongée et officialisée par mgr Bemadito Auza, nonce apostolique en Espagne. C'est une exception à la règle qui veut que le jubilé jacquaire coïncide avec la saint Jacques tombant un dimanche. Une coïncidence qui n'arrive que 14 fois en moyenne par siècle. Les pèlerins arrivant jusqu'à la tombe de l'apôtre pourront entrer par la Porte Sainte. Cette annonce espérée par les autorités du sanctuaire et de Galice est appréciée des pèlerins mais aussi par le secteur économique qui vit autour du pèlerinage.

Je voudrais faire un bref point sur le sujet de l'évolution du mouvement jacquaire national :

Les relations entre nos associations qui font rayonner le CAMINO se resserrent dans la convivialité, la confiance et l'amitié. Nous sommes évidemment déjà unis dans ce chemin qui est notre richesse et la source de nos actions. Chemin culturel certes, mais aussi spirituel qui se rejoignent pour beaucoup d'entre nous.

Une volonté de coopération souffle entre la Fédération française (France Compostelle) la société

française et Webcompostella. C'est ce que j'ai pu constater en participant à l'AG de la fédération remarquablement organisée par nos amis d'Orléans et au travers des lettres communes.

Notre conseil d'administration a décidé de proposer notre adhésion en qualité de membre associé afin de partager les préoccupations communes et apporter notre soutien aux associations qui, comme nous, œuvrent au service des pèlerins et adhérents.

Ce statut d'observateur nous permet de montrer notre attachement à la mise en œuvre d'un grand mouvement jacquaire national qui doit surmonter les différences du passé, clarifier ses rôles, bien se coordonner et bâtir un avenir conforme à l'esprit du chemin.

Mes prédécesseurs présidents de l'association, nos anciens et notre conseil d'administration ont œuvré sans relâche pour cet objectif afin de respecter la pluralité des opinions et les motivations de nos adhérents pèlerins.

Dans le même temps, nous avons apporté notre soutien à la fondation David Parou qui, par ses recherches et compléments historiques, apporte un éclairage documenté et pertinent sur l'histoire du pèlerinage. Elle a su pendant le confinement livrer quotidiennement une lettre à ses abonnés. C'est une source de documentation pour notre commission patrimoine.

Enfin pour terminer, je retiendrai la phrase du XII^{ème} congrès international des associations jacquaires qui se tenait à Madrid et que nous faisons nôtre ; Défendons le chemin de Saint-Jacques de l'arbre le plus humble à la plus belle des cathédrales.

Je vous remercie de votre attention.

Intervention suivie de son rapport d'activité

- Une motivation intacte

Dans la période que nous venons de traverser, il ne nous a pas toujours été facile de mettre nos chaussures pour partir vers Compostelle, d'organiser des sorties comme nous avons l'habitude de vous en proposer. A cette occasion je voudrais saluer tout le travail remarquable accompli par les délégations pour animer la vie locale de notre association. Je veux saluer les bénévoles qui ont permis la tenue des permanences dans des conditions sécurisées, les hébergeurs qui ont pu accueillir en fonction de leur disponibilité, les membres des commissions et du conseil d'administration qui ont poursuivi leurs travaux dans des conditions nouvelles à distance et en présentiel, mais ont su garder intactes leur motivation et leur envie au service de nos adhérents et pèlerins.

Notre conviction, notre volonté d'actions, nos chemins sont bien là pour retrouver des relations normalisées.

- Une Association régionale - des Délégations départementales

Pour la gestion courante de ses activités notre association, et ce depuis sa création, applique le principe de subsidiarité. De fait, tout ce qui peut être réalisé au niveau départemental au plus près de l'activité réelle se trouve dans les délégations.

Les délégués départementaux, vice-présidents, vont dans la suite de la matinée intervenir pour présenter leurs activités et projets.

- Des commissions attractives

Des missions communes sont prises en charge au sein de six commissions.

- *Hospitalité*
- *Patrimoine et histoire*
- *Chemins*
- *Communication*
- *Informatique*

- *Chœur mouez Ar Jakez*

Les responsables des commissions vous retraceront leurs activités.

Je vais donc m'attacher à retracer l'activité au niveau régional.

- Le conseil d'administration

La gouvernance de notre association est assurée par un conseil d'administration de 30 membres issus de chacune des délégations départementales (6 par département). Les élections de la fin de la matinée permettront de renouveler un tiers du conseil. Au sein du conseil, un bureau chargé de la gestion des affaires courantes est constitué du président, de la secrétaire, du trésorier et des 5 délégués.

Le conseil d'administration s'est réuni 4 fois au cours de l'année 2021 dont une fois en visio conférence compte tenu du contexte.

Pour les réunions du bureau qui, je le rappelle n'a pas d'existence statutaire, nous avons tenu une réunion téléphonique.

L'assemblée Générale 2021 s'est déroulée de façon électronique et à distance avec le recours à une société extérieure.

De nouveaux délégués ont été élus ; Marie-Annick Corre pour le département du Finistère, Bernard Jacquet pour la Loire Atlantique, Françoise Nardon pour le Morbihan.

Nathalie Marin nous a rejoint pour reprendre l'activité de webmestre à la place de Christian Hardy.

Merci à Catherine Le Brun d'avoir accepté la mission de secrétaire générale et une mention spéciale et une bonne continuation à celles et ceux qui ont quitté leurs mandats et ont transmis leur activité après des années de dévouement au service de votre association.

Les principales décisions prises par le conseil :

*1) La création de **la Jakezstela** ; le certificat reconnaissant le départ de Bretagne vers Compostelle pour tous les pèlerins en faisant la demande. Un règlement a été adopté ainsi qu'un formulaire de demande trouvant sa place sur le site internet de l'association.*

- Marche régionale reportée

*2) Le conseil d'Administration n'a pu que constater l'impossibilité d'organiser une nouvelle **marche régionale** dans le contexte sanitaire que nous avons traversé. La marche de printemps est un des liens pour fédérer les adhérents, les faire se connaître et en motiver quelque-uns pour prendre des responsabilités. C'est aussi un moyen de communication locale et pour nous faire reconnaître par les communes traversées. Des contacts seront repris et l'équipe de Martine Queffrinc sera à la manœuvre dès que la situation sera plus favorable.*

- Un Bourdon Breton vers Compostelle

*3) Le Conseil d'administration a validé la mise en place d'une commission afin de préparer une grande convergence à partir de nos chemins bretons. « **Un Bourdon Breton vers Compostelle** » sera l'occasion de profiter de cette nouvelle année sainte pour cheminer en relais au départ de l'ensemble de nos km zéro jusqu'à Compostelle en rejoignant la voie de Tours et le camino francés.*

Un dossier sera présenté en détail dans l'après-midi.

4) Relations et communication :

Notre association a fêté sa 25 année d'existence le jour de la Saint-Jacques à Pont-Croix le 25 juillet 2021. La délégation du Finistère en a organisé la journée. Vous en verrez plus tard une jolie présentation vidéo de ce grand moment jacquaire.

Nos délégations ont organisé de façons épisodiques quelques marches. Un nouveau chemin au départ du Km zéro de Lorient rejoint maintenant Hennebont et retrouve l'étape de Brandérion.

L'information a été bien présente avec la parution ininterrompue de la revue Ar Jakes, le lancement de

la newsletter de « Clics en pas », le travail autour de la livraison de supports de présentation pour les délégations, Yves en parlera plus tard, et d'une carte de vœux animée.

Les équipes de baliseurs ont poursuivi leurs vérifications et des rencontres avec les hébergeurs et l'hospitalité sur nos chemins ont pu se tenir.

De belles réunions de retour de pèlerins ou café jacquaire ont pu vous accueillir dans les délégations.

Le CA a validé la proposition de la commission hospitalité de création d'une charte de l'hébergement à destination des hébergeurs et pèlerins.

5) **Les guides et les chemins**, tâches de toujours à remanier et à sans cesse vérifier. La démarche choisie de publier sur le site internet les fiches itinéraires, les hébergements, les cartes et traces GPS est la bonne. L'édition par une plate-forme de libraire en ligne est aussi la meilleure solution pour avoir des guides à jour. Nous avons mis en œuvre un petit réseau de diffusion de nos guides à travers le site internet, nos permanences, des librairies. Les guides sont publiés et mis à jour chaque année. Ils permettent, avec l'accord de nos amis vendéens d'aller jusqu'à Saint Hilaire La Palud.

6) **Au niveau technique** : Le développement d'une nouvelle application pour les téléphones mobiles est maintenant effectif, nous y reviendrons et un projet de refonte de notre site internet est à l'étude.

Nous essayons de mettre en œuvre des outils techniques qui permettront, nous l'espérons, de rendre notre association moins dépendante de la disponibilité d'une seule personne. Après avoir créé un nouveau fichier des adhérents en 2016, dont la gestion est confiée aux délégations départementales sous la responsabilité du trésorier, nous partageons les charges de travail et nous étendons les compétences. Par ailleurs, nous avons décidé de recourir à la plateforme Hello Asso pour simplifier le travail du trésorier et des équipes bénévoles dans la gestion des adhésions. Toujours, dans l'idée de passer davantage de temps dans les permanences à votre écoute.

8) **Notre chœur Mouez Ar Jakez** a su poursuivre ses répétitions à distance et nous proposer deux beaux concerts en 2021, Pont-Croix et Drouges. Michel Bugeau évoquera plus largement ce sujet tout à l'heure.

Outre les points cités ci-dessus, le conseil a aussi débattu sur :

- La situation financière et les adhésions
- Les travaux des différentes commissions,
- La préparation de l'Assemblée Générale 2020/2021 reportée
- La vie et l'activité des délégations
- L'environnement jacquaire national.

Passons maintenant aux **perspectives pour 2022** :

Notre territoire s'étend sur toute la Bretagne historique.

Notre force, ce sont les délégations départementales. Il faut donc faire profiter l'association de la diversité et des ressources des délégations pour partager les compétences et les motivations.

J'ajouterais que pour attirer les bonnes volontés et surtout ceux qui doivent nous remplacer, il faut créer des actions et des moyens de communication qui correspondent à la vie d'aujourd'hui et encore plus aux attentes de demain.

Des projets fédérateurs nous permettent de travailler ensemble, de partager la richesse de nos chemins bretons, de mieux les faire connaître, d'associer nos amis des associations jacquaires de l'arc atlantique.

C'est ce que nous voulons faire cette année avec le projet de grande convergence à partir de nos chemins bretons et nous en reparlerons dans l'après-midi. Les délégations et les commissions vous présenteront également leurs projets.

Mais notre objectif est toujours bien présent : apporter aux pèlerins d'aujourd'hui et de demain, le service et **l'esprit de la démarche jacquaire** qui nous animent depuis plus de 25 ans. Notre

motivation n'a qu'un seul objet, faire connaître notre association, la pérenniser et lui assurer un avenir, renouveler son action et ses moyens.

Mais aussi trouver des remplaçants, préparer la transmission à de nouveaux élus et bénévoles pour rejoindre nos équipes et rendre aux autres ce que le chemin leur a apporté.

Je vous remercie de votre attention.

Maintenant place aux questions et réponses.

Une intervention de Patrick Huchet concernant le soutien à La Fondation David Parrou.

Après les traditionnels échanges et autres questions/réponses avec l'assistance, les deux rapports ont été approuvés à l'unanimité.

Le trésorier Pierre Le Glatin a présenté et commenté son **rapport financier** (constitué du bilan et des comptes détaillés, du résultats ainsi que de l'état des adhésions (documents joints en annexe)

Les chiffres ont été certifiés par un courrier transmis par le commissaire aux comptes, Monsieur Henri BARBOSA du cabinet CEGEFI-CONSEILS, 17 rue Gaston Planté à BREST qui a souligné l'excellente qualité de leur tenue.

Sur proposition du président, l'assemblée générale a approuvé à l'unanimité le rapport financier.

Les délégués départementaux et les responsables des commissions et référents ont ensuite relaté le bilan de leurs actions et leurs projets qui illustrent la richesse des activités de l'association et l'implication des équipes :

Denis CHARLES délégué adjoint pour les Côtes d'Armor, Marie Annick CORRE pour le Finistère, Martine QUEFFRINEC pour l'Ille-et-Vilaine, Bernard JACQUET pour la Loire Atlantique, Françoise NARDON pour le Morbihan, Yves BOULIOU pour la commission Communication et Ar Jakez, Nathalie MARIN pour les Outils Informatique, Maurice PEPEY pour les chemins, Pierre NEDELLEC pour la commission Patrimoine et Histoire, Michel BUGEAU pour le chœur « Mouez ar Jakez » et Armelle LE CALLO pour la Commission Hospitalité.

Les textes de leurs interventions sont joints au présent procès-verbal.

Jacquets d'honneur

L'association rend hommage au travail tant de certains de ses adhérents que de personnes extérieures à l'association, au service du mouvement jacquaire et distingue leurs mérites par la remise d'un jacquet d'honneur.

Les jacquets d'honneur consacrant la reconnaissance de l'association pour service rendu à l'œuvre jacquaire ont été décernés :

- à Marie Anne BOULANGER
- à Jeanne KERGOAT
- à Mona LAURENS
- Christian HARDY
- Alain VICTOIRE
- Marcel CONSTANTIN
- Daniel LE GAL
- Bernard JAÏN

Renouvellement du Conseil d'Administration

Le 1er paragraphe de l'article 8 des statuts stipule que « l'association est dirigée par un conseil d'administration élu pour trois années par l'assemblée générale. Le renouvellement des membres s'effectue par tiers chaque année. Les membres sont rééligibles ».

Catherine LE BRUN a présenté les membres sortants et les candidats aux fonctions d'administrateurs
L'assemblée a approuvé le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration et sa nouvelle composition.

Département	Sortants	Candidats élus
22	Jacky CADOREL Hervé CHAPELET	Jacky CADOREL Hervé CHAPELET
29	Jean-Marc FERRAND Jean-Michel ACQUITTER Bernard LE MOIGNE (démissionnaire)	Jean-Marc FERRAND Françoise BARTISSOL Yvon LOAEC
35	Martine QUEFFRINEC Béatrice GAINCHE	Martine QUEFFRINEC Béatrice GAINCHE
44	Bernard JACQUET Mona LAURENS (démissionnaire) José RENOUL Danièle GIRARD (démissionnaire)	Bernard JACQUET Béatrice DEFONTAINE Bruno BARONI Gilbert LEFIZELIER
56	Bernard JAIN, Maurice PEPEY Françoise NARDON	Jean Luc DANET Maurice PEPEY Françoise NARDON

Le nouveau conseil d'administration s'est retiré pendant le déplacement vers la salle de restauration.

Le conseil d'administration a désigné à l'unanimité des présents, (tous les administrateurs sont présents ou représentés) :

- Jean-Marc FERRAND, président, qui accepte,
- Denis CHARLES, délégué départemental, vice-président des COTES D'ARMOR, qui accepte,
- Martine QUEFFRINEC, déléguée départementale, vice-présidente d'ILLE-ET-VILAINE, qui accepte,
- Bernard JACQUET, délégué départemental, vice-président de LOIRE-ATLANTIQUE, qui accepte
- Françoise NARDON, déléguée départementale, vice-présidente du MORBIHAN qui accepte.

La nouvelle composition du Conseil d'administration figure en pièce jointe.

Il est rappelé la composition du bureau :

Président : Jean MARC FERRAND

Vice-présidents, délégués départementaux :

- Denis CHARLES pour les Côtes d'Armor,
- Marie Annick CORRE pour le Finistère,
- Martine QUEFFRINEC pour l'Ille-et-Vilaine,
- Bernard JACQUET pour la Loire-Atlantique,

- Françoise NARDON pour le Morbihan,
Secrétaire : Catherine LE BRUN
Trésorier : Pierre LE GLATIN

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a prononcé la clôture de l'assemblée générale à 12h30

La pause-déjeuner autour d'une bonne table fut l'occasion de retrouvailles et d'échanges entre les adhérents.

A la suite de notre repas, retour en salle à 14h30 pour continuer par l'assemblée générale extraordinaire.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Catherine Le Brun, secrétaire générale, fait le décompte des présents et représentés.

IL a été indiqué à l'assemblée que 186 adhérents étaient présents et 250 adhérents s'étaient faits représenter par un pouvoir dûment validé. Le nombre de présents et représentés était de 436. le quorum (article 11 des statuts) étant 410, les adhérents 2021 étant au nombre de 1642 l'assemblée générale extraordinaire pouvait donc valablement se dérouler.

Le quorum est atteint, elle déclare ouverte l'Assemblée Générale extraordinaire 2022 de l'association bretonne des Amis de Saint Jacques de Compostelle.

Le président effectue la présentation des modifications proposées par le conseil d'administration.

Pourquoi une Assemblée Générale Extraordinaire :

Nous avons décidé en 2020 de modifier les statuts pour :

- nous mettre en conformité avec les textes de loi relatifs aux associations avec une nouvelle numérotation,
- Prendre en compte les événements exceptionnels et permettre la poursuite des activités.
- Clarifier et préciser certaines formulations,
- Moderniser en fonction des nouveaux outils techniques.

Trois évolutions principales :

- Création d'un nom d'usage : Compostelle Bretagne, une marque déposée à l'INPI, regroupant les 5 départements de la Bretagne historique.
- Le quorum en assemblée générale fixé au dixième de ses membres inscrits au 31 décembre, afin de faciliter la tenue de l'AG, de trouver des salles adaptées en fonction de l'évolution du nombre d'adhérents
- Une limite d'âge d'entrée ou de renouvellement au Conseil d'Administration fixée à 75 ans pour
 - Favoriser l'entrée régulière de nouveaux élus,
 - Impliquer tous les bénévoles dans l'association,
 - S'adapter aux nouveaux et futur(e)s pèlerines ou pèlerins,
 - Faciliter un renouvellement des fonctions au CA
 - Participer à la vie de l'association à tous les niveaux.

Compte tenu d'une connaissance tardive d'une décision du Défenseur des Droits de l'Homme de 2019, le Bureau a décidé lors de sa réunion du 8 mars, à l'unanimité, de proposer à l'AGE la suppression de la référence à une notion d'âge.

Même si nous pouvions justifier de notre capacité à ouvrir largement les postes d'administrateur à tous les adhérent(e)s, l'esprit qui nous guide n'est pas de discriminer mais d'être en capacité à rester efficace avec nos compétences au service des pèlerins.

La limite d'âge d'entrée ou de renouvellement d'un mandat au CA fixée à 75 ans est supprimée de l'article 12.

En l'absence de questions, l'assemblée générale extraordinaire a voté et a validé à l'unanimité les nouveaux statuts.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a prononcé la clôture de l'assemblée générale

extraordinaire à 14h45.

L'après-midi continue par la présentation de projets d'animations et de témoignages de pèlerins.

- **Le projet du Bourdon Breton vers Compostelle** : avec Jean Marc Ferrand, Henri Panheleux et la participation de Michel Milliancourt venu présenter à l'assemblée les bourdons qu'il a sculptés : le Bourdon Témoin et le Bourdon principal qui partira de la Pointe Saint Mathieu pour aller de Finistère en Finistère.

Ils nous dévoilent les étapes du projet qui sera présenté dans Ar Jakes d'avril.

- **En direct et en visioconférence avec Karine Boivin à l'Université de Québec à Trois Rivières.** Karine Boivin, enseignante chercheuse en Bio mécanique humaine et bio mécanique en kinésiologie, membre de l'Association du Québec à Compostelle, viendra présenter le 7 mai à Vannes une conférence suivi d'un atelier de marche sur les **changements physiologiques chez le marcheur-pèlerin**. Sa présentation a été suivie de quelques échanges avec les pèlerins présents.

A 15h40, Au fil du chemin, les témoignages de cinq pèlerins :

Questionnés par les délégués concernés et accompagnés de montages photos ou vidéos :

- Un premier témoin, le frère Louis Seïté est parti de Chateaulin en 1982,
- Michel Milliancourt pour les Côtes d'Armor,
- la Famille Huc de Nantes qui pèlerine avec ses quatre enfants,
- Gérard Goré conteur-marcheur de Le Tronchet en Ille et Vilaine qui a marché avec son âne.
- Hervé de Lantivy, pèlerin amputé de la jambe gauche, parti de Sainte Anne d'Auray le 8 mars 2021 arrivé à Santiago le 12 juin, clôture les interventions.

Vers 17h, notre après-midi se termine. Le Président a fait monter sur la scène les organisateurs de cette belle journée. Ceux ci ont été chaleureusement applaudis par l'assemblée.

Cette après-midi récréative s'achève par les dédicaces des auteurs présents, et un goûter.

La venue nombreuse des adhérents prouve l'attachement de ces derniers à la vie de notre association et l'intérêt porté aux différentes animations proposées. Leur présence constitue un encouragement pour les bénévoles de notre association, toujours au service des pèlerins et du chemin.

Le Président

Jean Marc FERRAND

La secrétaire

Catherine LE BRUN